



**ACADÉMIE
DE NICE**

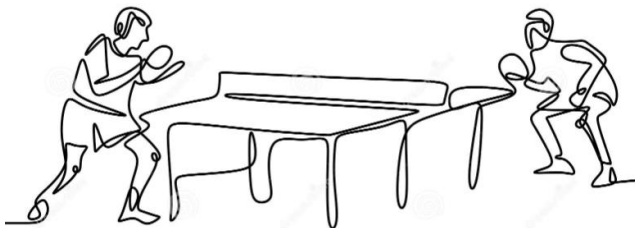
*Liberté
Égalité
Fraternité*

EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

EPREUVES ADAPTEES EXAMEN PONCTUEL TERMINAL

BACCALAUREAT GENERAL ET TECHNOLOGIQUE
BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNEL

Livret du candidat



Ce livret présente les **épreuves adaptées pour les élèves en situation de handicap ou d'inaptitude partielle pour l'examen du contrôle ponctuel pour l'EPS obligatoire**

Un contrôle adapté est proposé en EPS dans le cadre des évaluations ponctuelles de l'EPS pour les candidats non scolarisés avec des besoins éducatifs particuliers (en situation de handicap ou d'inaptitude partielle permanente).

Un certificat médical doit impérativement être adressé aux services des examens du Rectorat afin de pouvoir bénéficier de cette épreuve. Un statut MDPH est requis.

Les candidats individuels relèvent d'une procédure complète, qui doit être validée par un médecin scolaire.

Seuls les handicaps ne permettant pas une pratique adaptée au sens de la circulaire n° 94-137 du 30 mars 1994 donnent lieu à une dispense d'épreuve.

Modalités d'organisation et d'évaluation.

*Le contrôle terminal s'effectue **sur une seule épreuve.***

Le candidat choisit, au moment de son inscription à l'examen, l'activité dans la liste ci-dessous

Danse - Chorégraphie individuelle

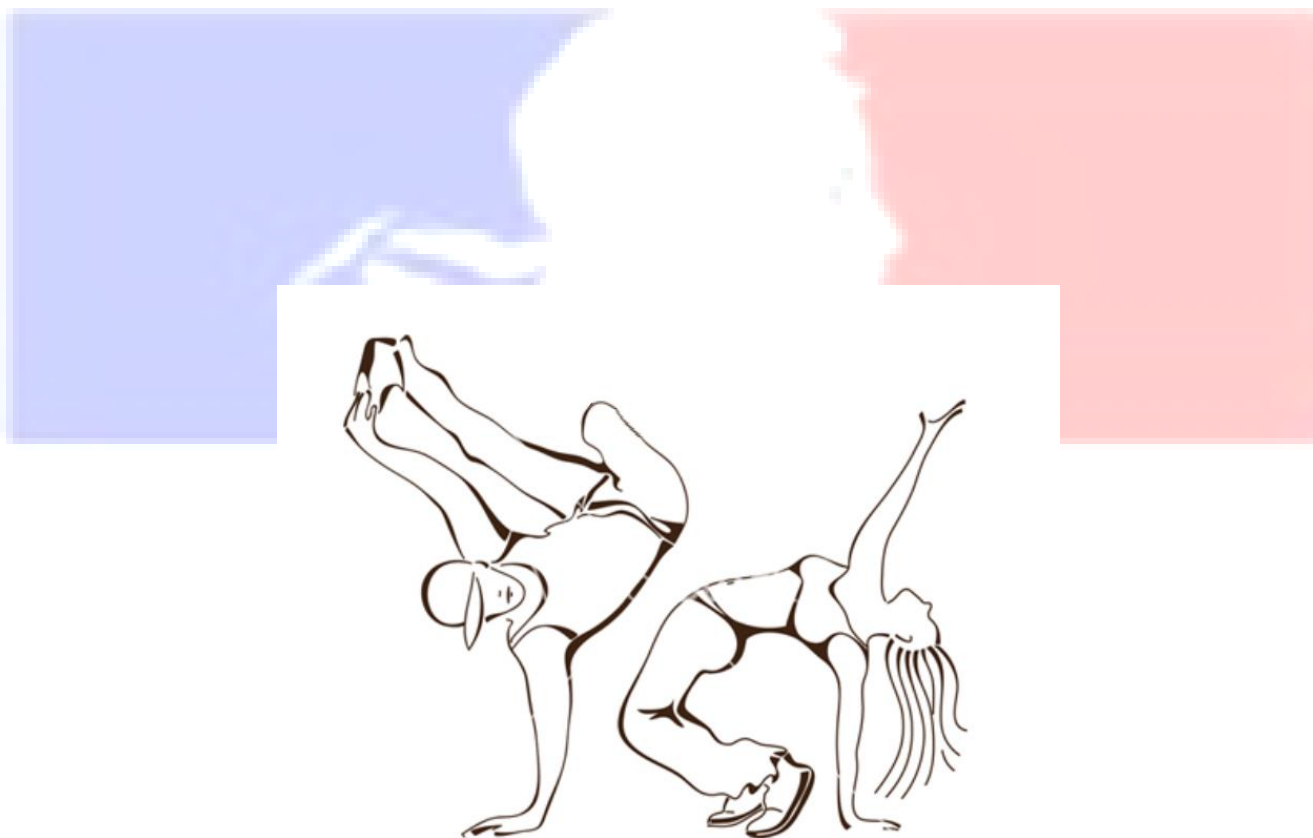
Tennis de Table en simple

- ✓ A son inscription, le candidat statué MDPH doit présenter un certificat médical de non contre-indication dans l'activité choisie.
- ✓ **L'épreuve est notée sur 20** selon les référentiels présentés ci-dessous.
- ✓ La note finale obtenue est arrondie au point entier le plus proche.
- ✓ Le jury invite les candidats à se préparer à ces épreuves afin de connaître et maîtriser les critères d'évaluation et garantir leur sécurité.
- ✓ Le candidat devra se présenter le jour de l'épreuve muni de :
 - Sa convocation et d'une pièce d'identité.
 - Une tenue adaptée pour chaque épreuve.

DANSE

CHOREGRAPHIE

INDIVIDUELLE



EPREUVE : DANSE SOLO

« Réaliser une prestation corporelle destinée à être vue et appréciée »

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

Accueil des candidats (explication sur le déroulement et les modalités de l'épreuve).

L'épreuve est composée de plusieurs parties :

- **L'échauffement.**
- **La présentation d'une composition chorégraphique individuelle.**
- **Une 3^{ème} partie UNIQUEMENT pour le baccalauréat général et technologique, la présentation d'une séquence transformée à partir de l'inducteur (vite / lent ou agrandir / rétrécir) tiré au sort juste avant l'épreuve,**

1^{ère} partie : L'échauffement,

Le candidat dispose d'un temps de 15 à 20 minutes pour le Bac Pro et le CAP et de 30 minutes pour le Bac GT qui constitue à la fois un temps d'échauffement et de préparation.

L'évaluation débute dès cet instant.

Pendant ce temps, le candidat fournit le support sonore, s'il en a un, de sa composition chorégraphique sous un format numérique MP3 sur clef USB uniquement.

Pour le baccalauréat général et technologique, le candidat choisit un extrait de sa chorégraphie (durée de l'extrait entre 20 secondes et 40 secondes) qu'il transforme à l'aide de l'inducteur tiré au sort. Le candidat est observé et évalué lors de ce temps d'échauffement et de préparation.

2^{ème} partie : Présentation de la composition chorégraphique individuelle.

Le candidat présente sa composition chorégraphique

- Comprise entre 1'30 et 2'30 minutes pour les baccalauréats, général, technologique et professionnel.
- Comprise entre 1'30 et 2 minutes pour les CAP

Le danseur peut faire appel à un Accompagnant d'Elève en Situation de Handicap (choisi ou mis à disposition), en cas de besoin. Dans ce cas, il devra le préciser au jury dès le début de l'épreuve.

ATTENTION, en cas d'absence du partenaire le jour de l'examen, le candidat doit être en mesure de présenter sa composition seul sur scène.

Cas particulier : Les élèves qui disposent habituellement d'une AESH souhaitent souvent qu'elle les accompagne pendant les examens. Sinon cela signifie que le rectorat désigne un accompagnant. Dans tous les cas, il faudrait établir un ordre de mission pour cet agent.

Un seul passage par candidat.

3^{ème} partie : Présentation de la séquence transformée (UNIQUEMENT pour le baccalauréat général et technologique).

Après un temps de repos de 1 à 3 minutes, **le candidat présente d'abord sans support musical l'extrait support de la transformation.**

Ensuite, après un bref temps de repos, le candidat présente, sans support musical, **la séquence transformée, d'une durée comprise entre 20 secondes et 1-minute.**

En cas de présence d'un partenaire de soutien, le candidat évalué reste le seul chorégraphe durant toute l'épreuve.

MODALITES DE L'ÉPREUVE ET ADAPTATIONS POSSIBLES

- Une tenue adaptée est exigée.
- L'épreuve se déroule dans un espace de 8m (en profondeur) x 10m (de largeur) matérialisé aux 4 coins (salle de danse ou gymnase).
- Le public est exclusivement constitué du jury et des autres candidats.
- La mise en place ou le retrait d'éléments de décor ou de scénographie apportés par le candidat ne doivent pas excéder 1 minute. Tout élément qui pourrait salir ou endommager l'espace n'est pas autorisé.
- Le montage sonore « éventuel » prévu pour la composition doit être calé du début à la fin de la composition (durées minimum et maximum précisées pour chaque examen). Il ne peut dépasser le temps imparti
- La clef USB doit contenir uniquement le morceau destiné à l'épreuve (une seule piste).
- Le téléphone portable comme support musical est strictement interdit.

Adaptations possibles et autorisées :

- Supports d'aides possibles proposés par le jury pendant les consignes : tablette vidéo, démonstration.
- Simplification pour le handicap cognitif : le jury peut proposer en fonction du candidat l'inducteur et/ou la partie de la composition à modifier.
- Aide matérielle ou humaine durant toute l'épreuve pour la partie motrice uniquement. Le candidat (baccalauréat Général et Technologique) doit rester le chorégraphe pour la 3^{ème} partie.
- Le rappel des consignes sera fait sous différentes formes : verbal, imagé, écrit (gros pour les déficients visuels).
- L'espace scénique est inchangé 8m x 10 m mais modulable au regard du handicap. Il est clairement repérable (visuellement, au toucher).
- Le candidat annonce au préalable s'il accepte la présence des tierces personnes.

CONSIGNES ET REMARQUES IMPORTANTES

- Le public est interdit. Une AVS(i) est toutefois autorisée.
- Eviter l'absence de thème.
- Eviter l'excès d'accessoires, de maquillage et de costumes.
- Pour le support sonore, ne pas multiplier les extraits musicaux.
- Si vous utilisez le silence, prévenir le jury avant la présentation de la composition.
- Une sauvegarde peut être effectuée sur un appareil personnel (type MP3), mais elle ne devra en aucun cas être le support principal. Le candidat devra se munir également de son câble avec port USB ou prise jack.
- Si le candidat s'arrête dans sa chorégraphie, suite à un trou de mémoire, le jury encouragera ce dernier à poursuivre, un deuxième passage n'est pas autorisé.

**REPARTITION DES POINTS POUR L'EVALUATION AU
BACCALAUREAT GENERAL ET TECHNOLOGIQUE**

- ❖ L'engagement moteur est noté sur 6 points
- ❖ La présence de l'interprète est notée sur 4 points
- ❖ Le projet artistique est noté sur 4 points
- ❖ L'engagement dans la phase d'échauffement et de préparation est noté sur 3 points
- ❖ Le traitement de l'inducteur est noté sur 3 points

**REPARTITION DES POINTS POUR L'EVALUATION AU
BACCALAUREAT PROFESSIONNEL**

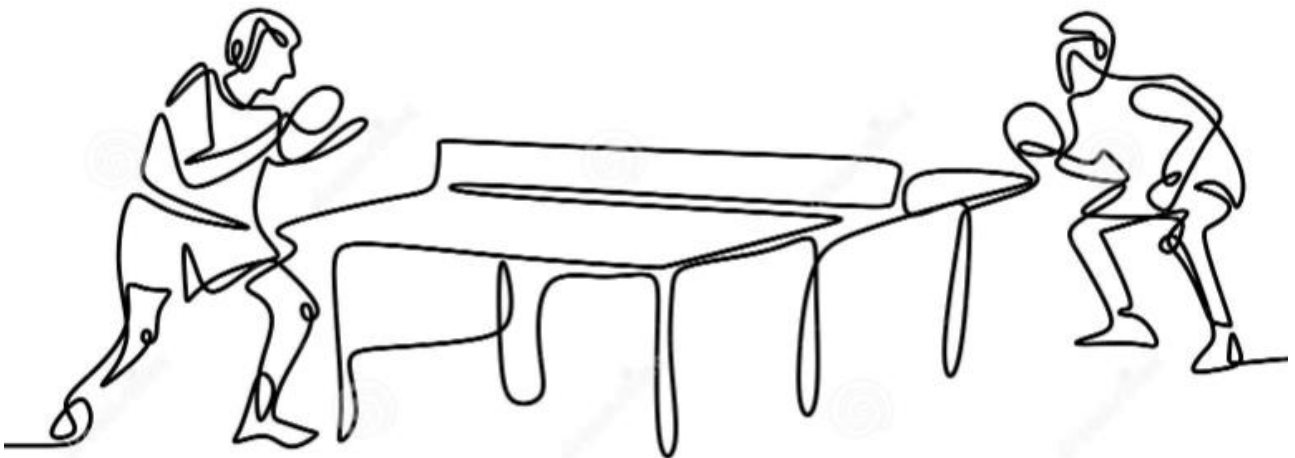
- ❖ L'engagement moteur au service d'une intention est noté sur 7 points.
- ❖ L'utilisation de techniques de plus en plus complexes pour enrichir sa motricité est notée sur 5 points.
- ❖ La composition, l'utilisation d'éléments scénographiques ainsi que l'organisation dans le temps et l'espace sont notées sur 5 points.
- ❖ L'engagement dans la préparation et l'échauffement sont notés sur 3 points.

**REPARTITION DES POINTS POUR L'EVALUATION AU
CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE**

- ❖ L'engagement moteur au service d'une intention est noté sur 8 points.
- ❖ L'utilisation de techniques efficaces pour enrichir sa motricité est notée sur 6 points
- ❖ Sa préparation est notée sur 3 points
- ❖ Sa mémorisation et concentration sont notées sur 3 points

TENNIS DE TABLE

EN SIMPLE



EPREUVE : TENNIS DE TABLE EN SIMPLE

« Conduire et maîtriser un affrontement interindividuel pour gagner »

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

Les candidats sont regroupés en poule mixte ou par sexe, de 3 à 4 joueurs de niveau homogène. Dans chaque poule, le candidat dispute au moins deux rencontres contre des adversaires différents de niveau proche. Une rencontre se joue en 2 sets de 11 points. Les règles essentielles sont celles du tennis de table (table, service, décompte des points).

1^{ère} phase :

Accueil des candidats (explications sur le déroulement, les modalités de l'épreuve, le règlement du tennis de table).

2^{ème} phase : Echauffement :

Les deux temps de l'échauffement sont observés et évalués par le jury

- Echauffement libre.
- Poursuite de l'échauffement sous forme de « montées-descentes » dont l'organisation est laissée à la liberté des responsables de l'épreuve. Elle a pour but de classer les candidats par niveau de jeu. À tout moment, les membres du jury peuvent intervenir et changer les candidats de terrain.

3^{ème} phase : Matches :

A l'issue d'une première phase d'opposition sous forme de montante/descendante, les jurys placent les candidats par poules de 3 ou 4 selon les niveaux constatés.

Chaque candidat fait alors 2 rencontres avec deux adversaires différents de niveau proche en 2 sets de 11 points.

Les matchs sont arbitrés par un des joueurs de la poule : chaque candidat arbitre au moins une rencontre.

Dans le cas de poules mixtes, les évaluateurs prendront en compte les différences garçons/filles pour apprécier la vitesse des balles et les déplacements.

*Pour les candidats inscrits aux baccalauréats général, technologique et professionnel **UNIQUEMENT** Lors de chaque rencontre, un temps d'analyse est prévu entre les sets pour permettre aux élèves d'ajuster leur stratégie au contexte d'opposition.*

MODALITES DE L'ÉPREUVE ET ADAPTATIONS POSSIBLES

- L'épreuve se déroule dans un gymnase.
- Une tenue adaptée est exigée. (Chaussures de sport lacées et vêtements adaptés).
- Le candidat peut apporter sa raquette personnelle réglementaire.

Adaptations possibles et autorisées :

- Supports d'aides possibles proposés par le jury pendant les consignes : tablette, vidéo, démonstration.
- Guidage possible d'un des membres du jury pour aider à l'analyse de jeu.

- Les règles essentielles sont celles du tennis de table qui peuvent être adaptées en fonction du handicap de l'élève.
 - Droit à l'appui manuel sur la table autorisé pour des candidats ayant un équilibre limité,
 - Réduction des zones de jeu,
 - Utilisation d'un joueur plastron renvoyant les balles sur des zones déterminées,
 - Utilisation d'une balle et/ou d'une raquette spécifique (exemple, balle de couleur),
 - Utilisation d'un sur-filet
 - Autorisation d'un deuxième rebond
 - Aménagement du service
 - Possibilité de jouer assis (tabouret).
 - Aide pour l'arbitrage afin de tenir le score (marqueur, tablette, etc.)

REPARTITION DES POINTS POUR L'ÉVALUATION AU BACCALAUREAT GENERAL ET TECHNOLOGIQUE

- ❖ S'engager et réaliser des actions techniques d'attaque et défense en relation avec son projet de jeu sont notés sur 8 points.
- ❖ Faire des choix au regard de l'analyse du rapport de force est noté sur 6 points.
- ❖ L'échauffement noté sur 3 points
L'arbitrage sont noté sur 3 points.

REPARTITION DES POINTS POUR L'ÉVALUATION AU BACCALAUREAT PROFESSIONNEL

- ❖ Réaliser des choix tactiques et stratégiques pour faire basculer le rapport de force en sa faveur et marquer le point est noté sur 7 points.
- ❖ Mobiliser des techniques d'attaque efficaces pour se créer et exploiter des occasions de marquer. Résister et neutraliser individuellement ou collectivement l'attaque adverse pour rééquilibrer le rapport de force est noté sur 5 points.
- ❖ Respecter et faire respecter les règles partagées pour que le jeu puisse se dérouler sereinement ; assumer plusieurs rôles sociaux pour permettre le bon déroulement du jeu est noté sur 5 points.
- ❖ Se préparer physiquement est noté sur 3 points.

REPARTITION DES POINTS POUR L'ÉVALUATION AU CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

- ❖ Identifier le déséquilibre adverse et en profiter pour produire rapidement l'action décisive choisie et marquer le point est noté sur 8 points.
- ❖ Utiliser des techniques et des tactiques d'attaque adaptées pour favoriser des occasions de marque et mobiliser des moyens de défense pour s'y opposer est notée sur 6 points.
- ❖ Se préparer physiquement est noté sur 3 points .
- ❖ Terminer la rencontre et accepter la défaite ou la victoire dans le respect de l'adversaire : intégrer les règles et s'impliquer dans les rôles sociaux pour permettre le bon déroulement du jeu sont notés sur 3 points.